

LA CCI GARD MAINTIEN LE CFA D'ALÈS EN METTANT EN PLACE UN PLAN D'ACTION SUR 3 ANS.

Publiée le vendredi 03 Août 2018 - Formation

Depuis le 4 juin le maintien du CFA d'Alès était au coeur des préoccupations de la CCI Gard. Grâce à une gestion budgétaire plus saine et une aide exceptionnelle de la Région Occitanie, celui-ci sera maintenu.

La situation concernant les comptes du CFA d'Alès a été découverte en octobre 2017. En 5 ans, entre 2013 et 2018, les pertes atteignaient 4.7 M€, soit moins 720 000 € en 2016 et moins 925 000 € en 2017.

Un groupe de travail a été missionné afin d'en comprendre les raisons et de proposer des solutions à même d'y remédier. Plusieurs problèmes ont été identifiés : des effectifs insuffisants sur certaines formations (parfois 6/8 élèves alors que le nombre d'apprentis a augmenté de 20 % depuis 2016), les formations boulangerie et coiffure sont dispensées pour le compte de la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) du Gard, mais celle-ci ne reverse à la CCI Gard que 66 % des subventions dédiées à la formation qu'elle perçoit de la Région Occitanie. Un tiers du coût reste donc à la charge de la CCI Gard. Il faut ajouter à ce constat que la taxe sur frais de chambres (TFC) versée par les entreprises ne pourra plus être affectée au financement de la formation.

Pour éviter une fermeture du CFA d'Alès, le 9 juillet la CCI Gard a validé un plan d'action visant à présenter un budget du CFA d'Alès à l'équilibre au plus tard en 2021.

« Garder le CFA d'Alès était une volonté forte. »
Eric Giraudier, Président de la CCI GARD

Nous allons modifier les modalités du partenariat qui nous lie à la chambre des métiers et de l'artisanat du Gard. Celle-ci a donné son accord pour que nos relations soient régies par une « convention d'accueil », qui se traduit par la prise en charge intégrale de sa part des coûts inhérents aux formations que nous effectuons pour leur compte, qui ne nécessiteront donc plus d'affectation de TFC de la CCI Gard. La fermeture de l'internat et la mutualisation administrative entre le CFA d'Alès et le CFA de Nîmes ont été votées en Assemblée Générale. Enfin, Madame Delga a confirmé que « la Région sera présente pour des financements exceptionnels pour le CFA d'Alès, en comaitrise avec la CCI Régionale », pour l'année 2019.

A l'issue de ce plan d'action, le CFA d'Alès laisse entrevoir de belles perspectives avec l'ouverture de nouvelles sections de formation en apprentissage et le développement des formations continues à destination des entreprises et salariés du bassin alésien.

